



PLAN LOCAL D'URBANISME

Département Loire-Atlantique (44)

Commune de Pannecé

5.5. : Annexes sanitaires

Cette note a pour objectif de présenter l'état sanitaire actuel de la commune de Pannecé :

- Alimentation en eau potable
- Réseaux d'assainissement
- Déchets

1. Alimentation en eau potable

Un plan du réseau d'alimentation en eau potable de la commune est présenté en annexe 5.4.

Créé par arrêté préfectoral du 1er janvier 2002, le syndicat de la région d'Ancenis est responsable de la distribution de l'eau potable sur les 27 communes de son territoire, dont celle de Pannecé.

Le syndicat de la région d'Ancenis adhère au syndicat départemental d'alimentation en Eau Potable de Loire-Atlantique (tarif unique de vente d'eau). La gestion du service d'eau est assurée par VEOLIA EAU.

↳ Source d'alimentation en eau potable

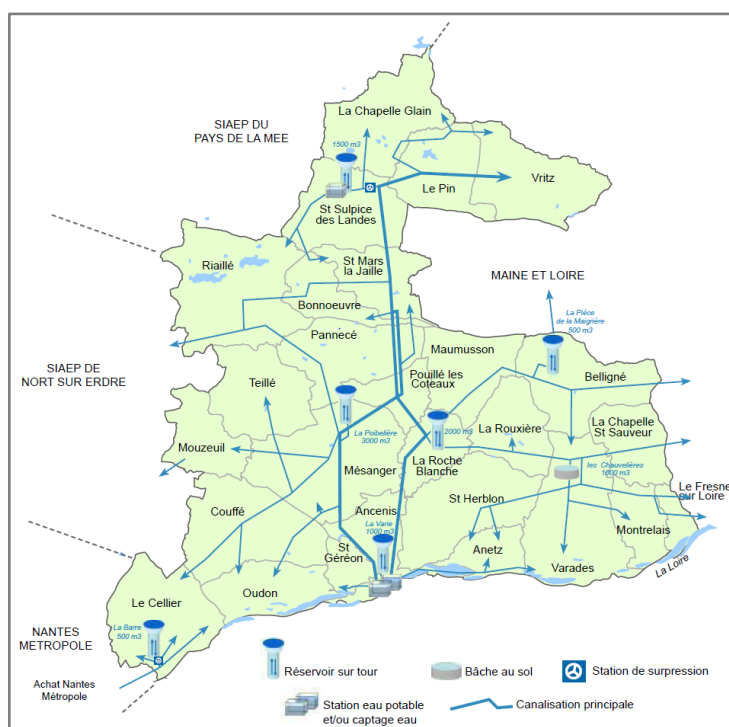
Pannecé est alimentée par deux sources extérieures au territoire communal :

- ✖ l'usine de traitement d'Ancenis (prise d'eau en Loire),
- ✖ l'unité de Saint Sulpice des Landes (forage dans une nappe).

La source de Saint Sulpice des Landes fait d'ores et déjà l'objet d'un périmètre de protection et d'une procédure de suivi.

Concernant l'usine de traitement d'Ancenis la procédure de mise en place des périmètres de protection est en cours. L'enquête publique est prévue au deuxième semestre 2012.

Afin de fiabiliser et de sécuriser l'approvisionnement, une nouvelle prise d'eau est en cours de réalisation à proximité immédiate de l'actuelle. La mise en place d'une double station d'alerte, sur l'usine de production d'eau et en amont de la prise d'eau est prévue dans le cadre du Réseau Loire Alerte, opérationnel depuis 2005.



↳ **Performances du réseau**

À l'échelle du syndicat le réseau est globalement performant (année 2011) :

- ✖ **89,8% de rendement**
- ✖ Indice linéaire de pertes : **1,03m³/j/km (1,32 en 2010)**

↳ **Qualité de l'eau distribuée**

L'ensemble des analyses effectuées en 2011 indique des eaux distribuées de bonne qualité bactériologique et chimique.

2. Gestion des eaux usées

↳ **Assainissement collectif**

Un plan du réseau d'assainissement des eaux usées de la commune est présenté en annexe 5.4.

Pannecé dispose d'un zonage d'assainissement réalisé en 1997. Le zonage constitue le préalable réglementaire en matière de travaux d'assainissement. Il conviendra d'actualiser ce zonage d'assainissement afin de tenir compte du projet de PLU. Cette actualisation devrait intervenir dès 2015.

La commune dispose également d'un schéma directeur d'assainissement réalisé en 2007. Il fixe les orientations fondamentales des aménagements, à moyen et à long terme, en vue d'améliorer la qualité, la fiabilité et la capacité du système d'assainissement de la commune.

La commune compte une station d'épuration, mise en service en 2011 d'une capacité de 650 EH fonctionnant sur filtres plantés de roseaux. Depuis sa mise en service l'ouvrage enregistre de bonnes performances. Les charges organiques et hydraulique relevées pour l'année 2013 sont respectivement de 72 et de 64 %. Les filières de traitement et de finition sont performantes. Les effluents traités sont de bonne qualité. Les mesures ponctuelles réalisées sur le milieu récepteur indiquent que le rejet de la station n'a pas d'impact sur la qualité des eaux du Donneau.

On dénombre par ailleurs 4468 m de réseau d'eaux usées et 230 branchements soit 46% de logements raccordés (en 2007). Il convient de poursuivre l'entretien et la réhabilitation du réseau. Ce dernier reste sensible aux infiltrations d'eaux claires parasites.

↳ **Assainissement individuel**

La commune de Pannecé dispose d'un Service d'Assainissement Non Collectif (SPANC) géré par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA). Le rapport annuel d'activité de ce service pour l'année 2011 présente un taux de conformité des installations de 33.5% à l'échelle de la COMPA. Il est en progression depuis la création du service.

3. Déchets

Sur le territoire communal, la collecte, la valorisation, l'élimination et le traitement des déchets ménagers et assimilés sont assurés par la communauté de communes du pays d'Ancenis (COMPA).

➤ Infrastructures et filières de traitement des déchets

La commune ne dispose pas de déchetterie sur son territoire, néanmoins, la COMPA est équipée de cinq déchetteries à la disposition des Pannecéens sur les communes de :

- ✕ Riaillé
- ✕ St Mars-la-Jaille
- ✕ Mésanger
- ✕ Varades
- ✕ Le Cellier

Les ordures ménagères résiduelles collectés sont dirigées vers l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de Mésanger au lieu-dit « La Coutume ».

Les emballages recyclables sont dirigés au centre de tri de Saint Laurent des Autels (49).

Le papier est dirigé au centre de tri qui se situe à Carquefou.

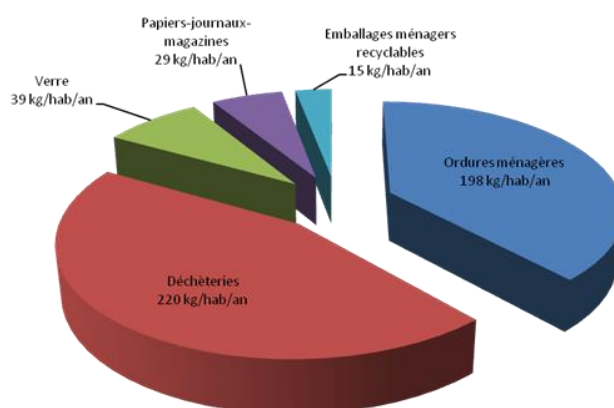
Le verre est dirigé vers le centre de transfert ARC EN CIEL à Couëron avant d'être acheminé vers un centre de traitement.

➤ Tonnages collectés

En 2011, 28 256 tonnes de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) ont été collectés et traités à l'échelle de la COMPA, ce qui représente près de 489 kg/an/hab. Ce tonnage par an et par habitant reste nettement inférieur au tonnage moyen national (588 Kg/hab/an).

Les ordures ménagères résiduelles :

Pour l'année 2011, la production moyenne d'ordures ménagères est de 198 kg/hab/an soit nettement en deçà la moyenne nationale de 298 kg/hab/an (chiffres 2009). On observe une diminution du tonnage des OMR depuis 2009 (217 kg/hab/an). L'objectif fixé par la COMPA est de 140 kg/hab/an d'ici 2013.



Répartition du tonnage collecté par typologie de collecte
(Source : Rapport annuel 2011 COMPA)

Les déchets des collectes sélectives :

Pour l'année 2011, le tonnage en collecte sélective s'élève en moyenne à 83 kg/hab/an. Il comprend à la fois les emballages ménagers recyclables, les papiers, journaux et magazines et le verre. Ce chiffre est supérieure à la moyenne nationale (76 kg/hab/an).

On observe une augmentation du tonnage des déchets recyclés collectés depuis 2009 (80 kg/hab/an). L'objectif fixé par la COMPA est de 100 kg/hab/an d'ici 2013.

Les déchets collectés en déchèteries :

La production de déchets collectés en déchèterie s'élève à 220 kg/hab/an pour l'année 2011 soit légèrement au-dessus du ratio national.

➤ Traitement

Près de 48% des déchets collectés à l'échelle de la COMPA sont valorisés soit une performance largement inférieure à la moyenne nationale (68 % de valorisation).

